

« Cap sur la performance environnementale ! »



Interview de Briec MORIN Directeur des Ports de Plaisance – Sellar Le 3 novembre 2010

Mercredi 27 octobre 2010, le certificat ISO 14001 a été remis aux équipes des ports de plaisance de la Sellar, société d'économie mixte créée en 1989 par le District du pays de Lorient pour la gestion des ports de plaisance du Pays de Lorient. Il récompense leur engagement dans une démarche environnementale visant à concilier les activités économiques et touristiques induites par les ports tout en préservant le milieu naturel dans lequel ces activités évoluent.

*« Au quotidien,
l'ensemble des
personnels
devient un
véritable acteur
du
développement
durable »*

Pourquoi vous êtes-vous impliqués dans une démarche de certification ISO 14001 ?

En choisissant de s'impliquer dans une démarche de certification ISO 14001, les six ports de la Sellar se sont fixés des objectifs concrets et ambitieux : la préservation de la ressource en eau, l'amélioration de la gestion des déchets, l'ancrage de la culture environnementale dans les comportements et les méthodes de travail des acteurs de la filière nautique et l'implication du personnel autour du projet.

Quelles actions avez-vous mises en oeuvre dans le cadre de cette démarche ?

Port par port, nos équipes se sont investies afin de mener des actions concrètes et efficaces d'amélioration de la performance environnementale.

Au port de **Gâvres**, l'intégration paysagère des abords portuaires a été facilitée par le travail d'un agent de maintenance qui s'emploie régulièrement à libérer la plage de ses macro-déchets.

Au port **Lorient-BSM**, une filière de récupération des fusées de détresse va être créée au cœur des anciennes infrastructures militaires.

Sur l'ensemble des ports, les déchets dangereux font l'objet de récupération et de traitements spécifiques, permettant de limiter les pollutions ; le port de **Guidel** s'est par exemple doté d'une armoire de récupération des déchets dangereux.

Au port de **Lorient-Centre**, la zone de manutention est aménagée de façon à récupérer les eaux souillées de carénage ; une pompe à eaux noires a également été mise en service au port de **Port-Louis**, où la future zone de carénage sera équipée d'un système de récupération des effluents.

A la Sellar, les pontons sont nettoyés à l'eau de mer, ce qui permet de préserver la ressource en eau. Des procédures d'urgence et des tests du matériel d'urgence sont régulièrement effectués dans les ports afin d'optimiser la réactivité dans les situations critiques.

A **Kernével**, des temporisateurs permettent de mesurer la consommation réelle d'énergie et d'identifier les comportements anormaux ou les fuites en temps réel grâce à un logiciel de suivi des consommations installé au Kernével.

Ces quelques actions font partie du vaste programme ISO 14001, porté par l'ensemble des équipes portuaires.



Quelles conclusions en tirez-vous ?

Au quotidien, l'ensemble des personnels devient un véritable acteur du développement durable. La démarche environnementale passe par une sensibilisation des utilisateurs des infrastructures portuaires : plaisanciers, professionnels, fournisseurs. L'implication de l'ensemble des parties prenantes est indispensable à la bonne réalisation de la politique environnementale.

La démarche de certification ISO 14001 engagée par les ports de plaisance du Pays de Lorient constitue un projet d'optimisation environnementale à long-terme, qui implique une perpétuelle remise en question du travail réalisé et des axes d'amélioration à définir. La remise du certificat du mercredi 27 octobre 2010 est donc le point de départ d'une aventure humaine au service du développement durable, avec un mot d'ordre : cap sur la performance environnementale !

La SELLOR

Société d'économie mixte créée en 1989 par le District du pays de Lorient pour la gestion des ports de plaisance du Pays de Lorient, la SELLOR a développé depuis ses activités devenant un partenaire incontournable du développement du tourisme en Pays Lorientais. La Sellor est une société anonyme associant dans son capital la Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient et des partenaires économiques et financiers. Elle est régie par la loi du 7 juillet 1983 (modifiée par la loi du 2 janvier 2002) qui permet de la définir comme une entreprise des collectivités locales et par la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, qui la soumet aux règles du droit privé. La Sellor gère actuellement différents pôles d'équipements dont Cap l'Orient a supporté les investissements :

- Un pôle Loisirs nautiques : le Centre Nautique de Kerguelen, le Centre Nautique de Port-Louis, les centres estivaux (île de Groix, Gâvres, Fort-Bloqué*, Guidel*), et le Parc d'eau-vive d'Iniznac-Lochrist. (*affiliés Point Passion Plage)
- Un pôle Hébergement : la Résidence loisirs 2 étoiles attenante au Centre Nautique de Kerguelen, le camping de la Fontaine, et les 4 gîtes du Domaine du Lain à Gestel.
- Un pôle Ports de plaisance : Lorient, Base de sous-marins, Kernevel, Guidel et Ban Gâvres, Port-Louis, totalisant plus de 2300 anneaux.
- Un pôle Espaces découverte : Odyssaum fut le premier à ouvrir ses portes en juin 1998. Il a été suivi en 1999 de l'espace découverte du Haras National d'Hennebont, de la Thalassa, de la Tisserie. La Maison de Kerner est ouverte depuis 2000, le sous-marin FLORE a rejoint le groupe et a ouvert le 1er mai 2010.
- La Cité de la Voile Eric Tabarly, ouverte depuis avril 2008.

www.ports-paysdelorient.fr / www.sellor.com

